

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift
Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft
Band: 163 (1997)
Heft: 6

Artikel: Les options de l'avenir : la brigade informatique à la pointe du progrès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-64719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les options de l'avenir – La brigade informatique à la pointe du progrès

Nous nous présentons

La brigade informatique 34 (br infm 34) est la cadette des Forces aériennes (FA). Mais jeune ne signifie pas manque d'expérience.

L'union des deux régiments radar/transmission (rgt radar/trm FA 21/22), à laquelle se sont joints le régiment de repérage et de signalisation d'avions (rgt RSA 23) d'alors et le service d'avalanches de l'armée (S avl A), a permis la création d'une brigade ad hoc en 1985.

Rendue officielle le 1. 1. 1991 et renforcée par l'ancien régiment d'alerte 1, elle est une des jeunes brigades de l'armée suisse. Son effectif actuel est d'environ 8500 militaires.

Les missions de la br infm 34

L'expression «infm» pour «informatique» comprend les tâches multiples contenues dans le cahier des charges de la brigade 34. La fonction essentielle consiste à recueillir les informations utiles à la conduite politique et militaire ainsi qu'à entretenir et exploiter les

installations de conduite et les systèmes de transmission.

Parmi les points importants dans l'ensemble des tâches de la br infm 34 figurent la surveillance de l'espace aérien avec des moyens électroniques et optiques, l'exploration électronique et la diffusion de ses résultats de même que la surveillance des bassins d'accumulation.

Ces diverses missions sont assumées par les deux rgt rens et trm FA 21 et 22, les deux rgt rens FA 23 et 24, le gr avl A 1 et le bat fus FA 34. Pour l'entretien des systèmes – très complexes – de conduite et de transmission, la br infm 34 est soutenue par le service d'entretien des Forces aériennes (S ent FA 35).

La fonction de la br infm 34 au sein des FA.

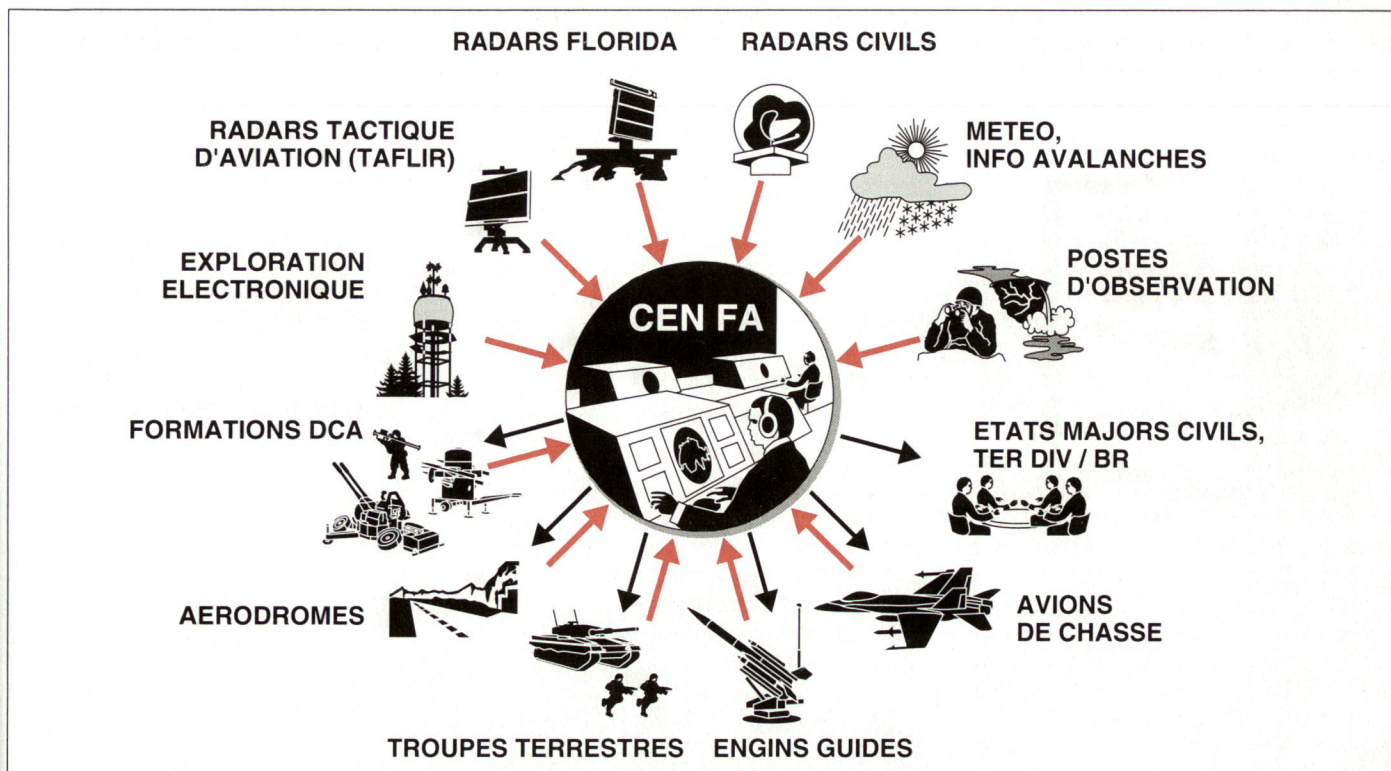
La sauvegarde de la souveraineté aérienne, la récolte d'informations, le service de police aérienne, la défense aérienne, la reconnaissance aérienne et l'exécution de transports aériens constituent les éléments essentiels des différents devoirs des FA. Ces dernières se composent de 4 brigades (dont la br infm 34) et du service d'entretien des Forces aériennes 35.

A la pointe de progrès

La brigade informatique 34 connaît aujourd'hui une transformation technique et structurelle. A la pointe de progrès, elle accède à de nombreuses transformations.

En effet, il s'agit aujourd'hui de couvrir une protection efficace de notre espace aérien et une coordination parfaite entre la DCA et l'aviation s'impose. Il y a, d'une part, les évolutions de nos propres appareils, comme il faut également discerner les mouvements des appareils ennemis. C'est l'affaire du nouveau système FEBEKO 2000, qui succèdera au système FLORIDA afin d'assurer la protection de notre espace aérien.

FLORAKO vient à son heure, pour relever FLORIDA, qui terminera sa carrière à l'âge de trente ans. La nouvelle version du système permettra d'associer le trafic militaire et le trafic civil, en coordination avec les systèmes de sécurité aérienne utilisés dans le domaine civil.



Acquisition et diffusion d'informations.